



L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

EDITORIAL

L'été est à nos portes, et avec lui, un doux parfum d'animations et de découvertes flotte déjà sur Cognin-les-Gorges. Loin de l'agitation des villes, notre charmant village s'apprête à vibrer au rythme d'une programmation estivale riche et variée. Plus qu'une simple succession d'événements, c'est une véritable invitation à renforcer le vivre ensemble, à tisser des liens et à célébrer ce qui nous unit.

Cette année encore, l'accent est mis sur la richesse de notre patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou immatériel. L'exposition de photos installée dans les rues, est une véritable fenêtre sur notre passé et notre présent. Offrons-nous un regard croisé sur les paysages, les visages et les événements qui ont forgé l'identité de Cognin-les-Gorges.

Ces moments de contemplation et d'échange autour des clichés sont autant d'occasions de susciter la discussion et de se sentir connectés à notre histoire commune.

Mais le patrimoine, à Cognin-les-Gorges, ne se contemple pas seulement au sein de ses murs. Il se vit, il se respire à chaque coin de rue. C'est pourquoi les visites guidées des Journées Européennes du Patrimoine seront de nouveau au programme. Ces promenades sont une invitation précieuse à lever les yeux, à s'immerger et à se laisser conter la vie locale de notre village, en partageant ce moment d'apprentissage et de surprise en famille, entre voisins et amis.

Que serait l'été sans la convivialité de nos fêtes de village ?

La kermesse venant sonner la fin de l'année scolaire et le début des vacances, la fête du 13 juillet et son repas moules frites, et enfin la traditionnelle vogue, rythmeront la saison,

offrant des moments de rassemblement et de joie partagée. Qu'il s'agisse, des jeux, du vide grenier, des repas en plein air et des bals populaires sans oublier la féerie du feu d'artifice, ces événements sont le ciment de notre communauté. Ce sont des bulles de bonheur où l'on oublie le quotidien pour se retrouver, rire et célébrer ensemble ces moments précieux.

Que nous soyons habitants de longue date ou simples visiteurs, jeunes ou moins jeunes, chaque manifestation s'avère être bien plus qu'un simple divertissement. Elles sont l'opportunité de cultiver le vivre ensemble, de renforcer le lien social et le respect mutuel.

C'est là que l'on apprend à mieux se connaître, à dialoguer avec respect et à apprécier la richesse de nos différences. Cognin-les-Gorges devient alors un véritable lieu où la culture, la nature et le patrimoine sont un prétexte magnifique au rassemblement, à la solidarité et à la compréhension mutuelle.

Ces moments sont le fruit de l'engagement précieux de nombreux bénévoles, d'associations dynamiques, d'habitants et de la municipalité, à qui nous adressons nos plus sincères remerciements. Leur dévouement est la pierre angulaire de cette dynamique qui fait la force de notre village.

Alors, cet été, laissons-nous porter par cette douce effervescence. Ouvrons nos yeux et nos oreilles, tendons la main, participons et surtout, partageons. Car chez nous, l'été n'est pas seulement une saison de soleil et de fêtes, c'est une promesse renouvelée : celle d'un patrimoine vivant, d'une culture accessible et, par-dessus tout, d'un vivre ensemble épanoui et respectueux. Bel été à toutes et à tous !

Geoffrey GIRARD, 3^{ème} Adjoint

Mai
Juin
2025
N°84

SOMMAIRE

Page 2

Conseils municipaux,
Menuiseries, Infos travaux

Page 3

Enquête publique PLUi

Page 5

Offre apprentissage,
Panneau pocket, Frelons
Asiatiques

Page 6

Sécurisation sentiers

Page 7

Inauguration plaque du
pont

Page 8

Archives communales

Page 9

Cérémonie du 8 mai 1945

Page 10

Cimetière, Expo photo,
Kermesse

Page 11

Foyer rural, AAPPM

Page 12

Info commerçant, Jeu

Page 13

Patrimoine culinaire

Page 14

Le coin des professionnels

Page 16

communiqué antenne,
Etat civil, Infos pratiques

**Points évoqués lors du Conseil municipal du
24 Avril 2025**

I/ Délibération 2025-14 : Objet : Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté arrêté par le Conseil Communautaire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté le 6 février 2025

II/ Délibération 2025-15 : Conventions avec la commune d'Izeron pour déneigement (route de Montchardon) et passage épareuse sur la commune de Cognin-les-Gorges

III/ Délibération 2025-16 : RODP commerce ambulant

IV / Délibération 2025-17 : Convention 2025-3 pour l'entretien des chemins de randonnée balisés entre la commune de Cognin-les-Gorges et la SMVIC

REPLACEMENT MENUISERIES

Dans le cadre du programme triennal de travaux, le Conseil municipal a identifié le remplacement des menuiseries du bâtiment Ecole/Mairie comme une priorité pendant ce mandat.

L'objectif est d'améliorer le confort des utilisateurs, tout en réduisant les pertes énergétiques, ce qui contribue également à diminuer les coûts de chauffage.

Ce renouvellement permet également de réduire l'impact sonore de la RD 1532 à l'intérieur du bâtiment.

Ces travaux viennent en complément de l'installation de la chaufferie bois, mise en fonction en début de mandat. L'objectif étant de pair : on se chauffe mieux en ayant moins de déperdition extérieure.

Les fenêtres de la salle du Conseil et du secrétariat de Mairie seront les dernières à être remplacées par l'entreprise Rousset Menuiserie de Saint-Marcellin qui avait déjà réalisé le changement des autres huisseries.

La qualité du travail réalisé nous a amenés à renouveler notre confiance et notre volonté de travailler avec cet artisan du territoire.

Le montant total des travaux s'élève à 16 634 euros TTC, dont 50 % seront subventionnés par le Département de l'Isère.

Grâce à cette initiative, l'ensemble du bâtiment regroupant les Ecoles et la Mairie sera doté d'une meilleure performance énergétique.

**Points évoqués lors du Conseil municipal du
27 Mai 2025**

I/ Délibération 2025-18 : Recours au contrat d'apprentissage

II/ Délibération 2025-19 : Vidéo protection

III/ Délibération 2025-19 : Jobs d'été 2025

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site : www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org, également consultables en Mairie.

ACTUALITE TRAVAUX

Les travaux de reprise des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs arrivent à leur fin. Il reste un puits perdu à terminer dans la cour des écoles et à remettre en état la parcelle entre la rue du Pont et la D1532.

Pour les réseaux de téléphonie, d'électricité et d'éclairage public, tous les branchements sont effectués. Il ne reste plus qu'à déposer le réseau aérien de téléphonie.

Les travaux de réfection des voiries devaient normalement s'enchaîner à la suite.

Des retards importants de livraison (plus de trois mois) sur les pierres (pavés, bordures) qui viennent des carrières de Comblanchien en Bourgogne ne vont pas permettre aux travaux de commencer avant la fin du mois d'août, date de reprise des entreprises après leurs vacances d'été.

La commune et les entreprises s'excusent auprès des riverains pour les désagréments occasionnés par cette situation. Merci pour votre patience.



Suite à l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en février 2025 et à sa diffusion auprès des communes et des parties prenantes, une nouvelle phase d'enquête publique se déroulera du 16 juin (9h00) au 1er août 2025 (17h00).

Cette enquête vise à permettre à tous de prendre connaissance du projet et de formuler des observations, dans le respect d'un cadre formel garantissant un accès équitable à l'information pour chaque citoyen. Les personnes disposant d'une connexion Internet peuvent participer depuis chez elles en se rendant sur le site dédié à l'enquête publique. Par ailleurs, des ordinateurs connectés à Internet seront disponibles dans les mairies et à la Maison de l'intercommunalité de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, aux horaires d'ouverture. Un registre papier pour les contributions sera également accessible à la mairie de Vinay et à la Maison de l'intercommunalité à Saint-Marcellin.

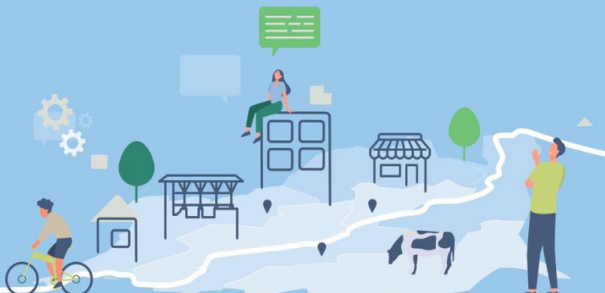
En outre, des commissaires enquêteurs seront présents lors de permanences d'information et de recueil des avis des habitants, avec un total de 65 permanences programmées entre le 16 juin et le 1er août, ouvertes à tous les citoyens, indépendamment de leur commune de résidence.

Une permanence est prévue en mairie de Cognin-les-Gorges le 16 juillet de 9h00 à 12h00.



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



ENQUÊTE PUBLIQUE

Juin - Août 2025

Appel aux citoyens
C'est le moment de donner votre avis !

Pourquoi le PLUi me concerne ?

Habitat, déplacements, économie, équipements, environnement... Le PLUi va répondre à des enjeux qui touchent directement votre quotidien. Le document est élaboré autour de quatre objectifs principaux pour le développement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté :

- Vers un développement économique équilibré,
- Vers un renforcement de l'attractivité et un rééquilibrage du territoire pour soutenir l'agglomération centrale et la vitalité des villages,
- Vers un modèle de développement respectant les ressources, moins consommateur d'espace et plus sobre en énergie,
- Vers une plus grande solidarité humaine et territoriale.

Quelle est la période de l'enquête publique ?

L'enquête publique se déroulera du **lundi 16 juin 2025 au vendredi 1^{er} août 2025**. Les registres seront accessibles et consultables aux heures d'ouvertures des mairies. En complément, des permanences avec des commissaires enquêteurs sont organisées sur tout le territoire (plus d'information en page 3).

Une enquête publique, c'est quoi et ça sert à quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document réglementaire. Son élaboration est encadrée par le Code de l'environnement. Celui-ci demande à ce que le projet de PLUi arrêté soit soumis à l'avis des communes, des personnes publiques associées, à l'Autorité environnementale ainsi qu'à l'ensemble des citoyens avant son approbation.

L'enquête publique permet ainsi à ce que chacun puisse prendre connaissance du projet de PLUi, et puisse émettre des remarques. Celle-ci doit se tenir selon un formalisme bien précis, qui a pour but de garantir l'accès équitable à l'information de chaque citoyen.

Comment s'organise l'enquête publique ?



EN MAIRIE : l'intercommunalité a mis à disposition des ordinateurs ainsi qu'un registre papier pour permettre à chaque citoyen de venir consulter librement le document et d'émettre un avis, pendant les horaires d'ouverture des mairies au public. Dans cet ordinateur, vous pourrez retrouver :

- l'ensemble du dossier soumis à l'enquête publique ;
- les avis des communes et des personnes publiques associées ;
- une cartographie numérique du PLUi, vous permettant de rechercher les règles applicables sur une parcelle ;
- l'accès au registre de contributions numérique.

Le dossier de l'enquête publique en format papier est également disponible à la mairie de Vinay aux heures d'ouverture au public.



AU SIÈGE DE L'INTERCOMMUNALITÉ : le dossier d'enquête publique se trouve également à disposition du public, durant les horaires d'ouverture au public. Vous pourrez retrouver :

- l'ensemble du dossier soumis à l'enquête publique en format papier ;
- les avis des communes et des personnes publiques associées ;
- une cartographie numérique du PLUi, vous permettant de rechercher les règles applicables sur une parcelle ;
- l'accès au registre de contributions numérique ;
- un registre de contributions en format papier.



CHEZ SOI : l'ensemble des éléments disponibles en mairie le seront également sur Internet. Vous pourrez donc participer à l'enquête publique depuis chez vous.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site www.smvic-enquetepublique.fr dès le premier jour de l'enquête publique et jusqu'à sa clôture. Vous retrouverez :

- l'ensemble du dossier soumis à l'enquête publique ;
- les avis des communes et des personnes publiques associées ;
- l'accès au registre de contributions numérique.

Pour contacter les commissaires enquêteurs



Par mail

smvic-enquetepublique@registre-dematerialise.fr



Par courrier signé

Monsieur le Président de la Commission d'enquête
Maison de l'intercommunalité
7 rue du Colombier
38160 Saint-Marcellin
(en précisant en objet de la lettre
« Enquête publique unique relative au PLUI de SMVIC »)



Permanences des commissaires enquêteurs

Toutes les permanences sont accessibles à l'ensemble des citoyens même si ce n'est pas leur commune.

- SIÈGE DE L'INTERCOMMUNALITÉ**
• vendredi 1^{er} août de 14h à 17h
- L'ALBENC**
• jeudi 19 juin 2025 de 9h à 12h
• mardi 8 juillet 2025 de 9h à 12h
- AUBERIVES-EN-ROYANS**
• jeudi 17 juillet 2025 de 15h30 à 18h30
- BEAULIEU**
• vendredi 27 juin 2025 de 15h30 à 18h30
- BEAUVOIR-EN-ROYANS**
• vendredi 27 juin 2025 de 14h à 17h
- BESSINS**
• lundi 30 juin 2025 de 9h à 12h
- CHANTESSE**
• mardi 1^{er} juillet 2025 de 16h à 19h
- CHASSELAY**
• mardi 1^{er} juillet 2025 de 9h à 12h
- CHÂTELUS**
• jeudi 10 juillet 2025 de 15h30 à 18h
- CHATTE**
• lundi 30 juin 2025 de 9h à 12h
• mardi 8 juillet 2025 de 13h à 16h
• mardi 29 juillet 2025 de 9h à 12h
- CHEVRIÈRES**
• mardi 17 juin 2025 de 9h à 12h
- CHORANCHE**
• jeudi 10 juillet 2025 de 8h30 à 11h30
- COGNIN-LES-GORGES**
• mercredi 16 juillet 2025 de 9h à 12h
- CRAS**
• lundi 30 juin 2025 de 14h à 17h
- IZERON**
• mardi 8 juillet 2025 de 9h à 12h
- MALLEVAL-EN-VERCORS**
• En mairie de Cognin-les-Gorges
• mercredi 16 juillet 2025 de 9h à 12h
- MONTAGNE**
• mardi 29 juillet 2025 de 14h à 16h30
- MONTAUD**
• lundi 30 juin 2025 de 9h à 12h
- MORETTE**
• jeudi 10 juillet 2025 de 15h à 18h
- MURINAIS**
• jeudi 10 juillet 2025 de 9h à 12h
- NOTRE-DAME-DE-L'OSIER**
• vendredi 11 juillet 2025 de 9h à 12h
- POLIÉNAS**
• vendredi 11 juillet 2025 de 15h à 18h
• mardi 29 juillet 2025 de 9h à 12h
- PONT-EN-ROYANS**
• mardi 24 juin 2025 de 9h à 12h
• jeudi 10 juillet 2025 de 12h à 15h
• mardi 22 juillet 2025 de 14h à 17h
- PRESLES**
• vendredi 18 juillet 2025 de 15h à 18h
- QUINCIEU**
• mardi 17 juin 2025 de 15h à 18h30
- RENCUREL**
• vendredi 18 juillet 2025 de 9h à 12h
- LA RIVIÈRE**
• mardi 8 juillet 2025 de 16h à 19h
- ROVON**
• mardi 22 juillet 2025 de 9h à 12h
- SAINT-ANDRÉ-EN-ROYANS**
• mardi 24 juin 2025 de 14h à 17h
- SAINT-ANTOINE L'ABBAYE**
• mercredi 2 juillet 2025 de 9h à 12h
• vendredi 1^{er} août 2025 de 9h à 12h
- SAINT-APOLLINARD**
• mardi 22 juillet 2025 de 15h à 18h
- SAINT-BONNET-DE-CHAVAGNE**
• lundi 16 juin 2025 de 16h à 18h
- SAINT-GERVAIS**
• vendredi 1^{er} août 2025 de 9h à 12h
- SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER**
• mercredi 18 juin 2025 de 9h à 12h
• lundi 7 juillet 2025 de 9h à 12h

UN PROJET QUI SE CONSTRUIT AVEC VOUS

L'élaboration du PLUI est un moment privilégié pour instaurer un dialogue continu entre les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, usagers. L'objectif est d'informer et d'échanger sur les objectifs et la mise en œuvre de la démarche, pour associer chacun à chaque étape.

S'INFORMER



Articles dans les magazines communaux et intercommunaux



Par voie de presse locale



Page internet dédiée à la démarche PLUI



Exposition dans le hall au siège de l'intercommunalité



Lettres d'information

S'EXPRIMER



Registre de concertation papier au siège de l'intercommunalité



Page d'accueil du PLUI sur le site Internet de la communauté de communes
www.plui-saintmarcellin-vercors-isere.fr



Par courrier signé adressé au Président de la Commission d'enquête

Pour en savoir + sur le PLUI et donner votre avis, scannez le QR code :



- SAINT-JUST-DE-CLAIX**
• jeudi 26 juin 2025 de 9h à 12h
• vendredi 11 juillet 2025 de 9h à 12h
- SAINT-LATTIER**
• lundi 23 juin 2025 de 9h à 12h
• jeudi 10 juillet 2025 de 14h30 à 17h30
- SAINT-MARCELLIN**
• lundi 16 juin 2025 de 9h à 12h
• mercredi 16 juillet 2025 de 14h à 17h
- SAINT-PIERRE-DE-CHÉRENNES**
• lundi 16 juin 2025 de 14h à 17h
- SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE**
• lundi 30 juin 2025 de 16h à 19h
• vendredi 11 juillet 2025 de 13h30 à 16h30
- SAINT-ROMANS**
• vendredi 27 juin 2025 de 9h à 12h
• lundi 30 juin 2025 de 14h à 17h
- SAINT-SAUVEUR**
• mercredi 2 juillet 2025 de 13h30 à 17h
• mercredi 30 juillet 2025 de 13h30 à 17h
- SAINT-VÉRAND**
• vendredi 27 juin 2025 de 9h à 12h
• lundi 7 juillet 2025 de 14h à 17h
- SERRE-NERPOL**
• mardi 22 juillet 2025 de 9h à 12h

- LA SÔNE**
• mardi 29 juillet 2025 de 13h à 16h
- TÈCHE**
• jeudi 26 juin 2025 de 14h à 17h
- VARACIEUX**
• vendredi 4 juillet 2025 de 9h à 12h
• mercredi 30 juillet 2025 de 9h à 12h
- VATILIEU**
• vendredi 4 juillet 2025 de 14h à 17h
- VINAY**
• mercredi 18 juin 2025 de 14h à 17h
• jeudi 19 juin 2025 de 14h à 17h
• vendredi 1^{er} août 2025 de 9h à 12h
 > Le dossier de l'enquête publique en format papier est également disponible à la mairie de Vinay aux heures d'ouverture au public.

Offre d'apprentissage – Mairie de Cognin-les-Gorges (38)

La **Mairie de Cognin-les-Gorges** recherche un(e) **apprenti(e)** à partir de **septembre 2025** pour renforcer son équipe technique.

- **Deux formations possibles :**

CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments

CAP Jardinier Paysagiste

- **Missions principales :**

Selon la formation choisie, les missions peuvent inclure :

- Entretien courant des bâtiments communaux (petits travaux de plomberie, peinture, menuiserie, électricité...)

- Entretien des espaces verts (tonte, taille, plantation, désherbage...)

- Participation à des chantiers d'aménagement ou de maintenance

- Suivi du matériel et respect des consignes de sécurité

- **Profil recherché :**

- Motivation, autonomie, sens du service public

- Aimer le travail en extérieur (surtout pour le CAP jardinier paysagiste)

- **Lieu d'apprentissage :** Cognin-les-Gorges (38470)

- **Début du contrat :** septembre 2025

---> Pour candidater, merci d'envoyer votre CV et une lettre de motivation:

à la mairie de Cognin-les-Gorges,

à l'attention de Monsieur le Maire ,

ou

par mail à: mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

La commune s'est doté d'un moyen d'information simple, facile et rapide , en s'abonnant au système « Panneau Pocket ». Il suffit de télécharger l'application qui est gratuite sur votre smartphone. Puis vous pouvez sélectionner la ou les communes pour lesquelles vous avez des intérêts. Il n'y a aucune récolte de données personnelles et pas de création de compte. Vous pouvez supprimer l'application à tout moment qui est 100% anonyme.

Fonctionnement : La commune envoie un message et toutes les personnes ayant choisi Cognin-les-Gorges reçoivent instantanément l'information.

Nous avons opté pour la diffusion des messages importants et urgents uniquement.

Pour exemples :

- les alertes météo émanant de la Préfecture,
 - les avertissements comme ceux diffusés dans le journal sur les fraudeurs.
 - une coupure d'électricité programmée,
 - une coupure de route,
 - tout autre fait nous paraissant important sur le moment.
- Également ce dispositif viendra en complément du Plan Communal de Sauvegarde pour vous informer en cas de catastrophe et vous donner des directives.

Un flyer explicatif est joint dans le journal, vous pourrez utilement le classer avec le Document d'Information sur les Risques Majeurs « DICRIM » qui vous a été distribué l'an passé.

FRELONS ASIATIQUES

La deuxième campagne de piégeage des frelons asiatiques, organisée du 19 mars au 15 mai, s'est achevée avec des résultats très encourageants mais malheureusement en nette augmentation par rapport à 2024. Grâce à la mobilisation des habitants, cette nouvelle opération a permis de capturer 1 240 frelons asiatiques (720 en 2024) et 657 frelons européens (359 en 2024). Un chiffre significatif, qui témoigne de l'ampleur du phénomène mais aussi de l'efficacité du dispositif mis en place. Une fois encore, la commune a pu compter sur l'engagement citoyen.

Ces données seront transmises à la plateforme FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes, afin de contribuer à l'étude nationale sur l'expansion du frelon asiatique. Au-delà des chiffres, cette campagne marque surtout un élan collectif fort, démontrant que de simples gestes peuvent avoir un impact réel : quelques minutes par semaine suffisent pour piéger ces prédateurs et sauver des milliers d'abeilles. Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à cette action. Enfin, rappelons qu'en cas de découverte de nid pendant l'été, il est important de le signaler sur le site officiel :

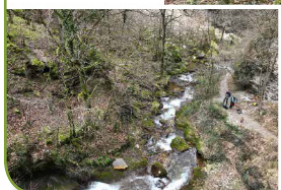
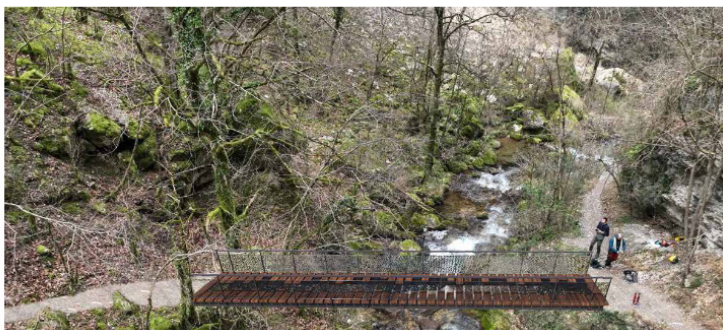
<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Le 21 mai dernier s'est tenue une réunion de présentation du projet de sécurisation du sentier de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des gorges du Nan. La société GEOLITHE, chargée de l'étude, en a présenté les conclusions en présence des représentants de la commune, du Département et du SMVIC (Saint-Marcellin-Vercors-Isère-Communauté). Après une rétrospective retraçant les nombreuses étapes de ce projet initié il y a plusieurs années, les premières esquisses d'aménagement ont été dévoilées. La commune, soumise à de multiples obligations d'études environnementales (faune, flore, risques de chutes de blocs, etc.), a mené un long travail préalable avant d'en arriver à cette phase. Le projet global prévoit la sécurisation complète du sentier, incluant la création d'un belvédère sur la montée de Montchardon, la réfection des équipements existants (atteints par la corrosion mais sans danger immédiat), l'ajout de deux passerelles pour enjamber le torrent, ainsi qu'une déviation en sortie vers le Moulin, accompagnée de la pose d'un escalier. L'objectif de cette réunion était également de chiffrer l'ensemble de l'opération, estimée à 240 000 € TTC. Les discussions ont donc porté sur les priorités à retenir afin de garantir un accès sécurisé à ce site très fréquenté. À l'unanimité, les participants ont convenu de se concentrer sur la

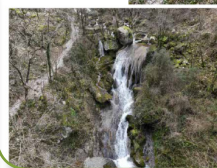
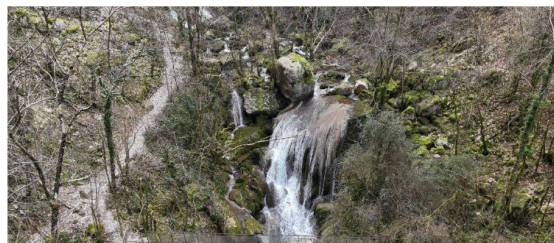
réalisation des deux passerelles, permettant d'éviter la zone la plus dangereuse des «Roches Bleues». Les deux passerelles, respectivement longues de 13 et 15 mètres, seraient construites avec des matériaux simples (métal et bois), facilitant le passage des animaux. Leur installation nécessiterait des moyens techniques importants, notamment un hélicoptère pour le transport et l'ancrage, pour un coût estimé à 130 000 € TTC. À ce jour, aucun engagement n'a été pris par la commune. Pour rappel, le sentier étant situé sur un ENS départemental, le projet pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 93 %. Toutefois, le montant estimé dépasse largement l'enveloppe allouée. Une aide complémentaire pourrait être sollicitée auprès du SMVIC, le sentier étant référencé au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Avec des ajustements budgétaires (coût fourniture), l'obtention de subventions et un reste à charge supportable pour la municipalité, les travaux pourraient débuter en novembre 2025.

La commune, après avoir rempli toutes ses obligations d'études au fil des années et alerté à plusieurs reprises sur la dangerosité croissante du site face à l'augmentation de la fréquentation et aux éboulements réguliers, espère que ses efforts seront entendus.

INTÉGRATION PAYSAGÈRE PASSERELLE N°1



INTÉGRATION PAYSAGÈRE PASSERELLE N°2



Nous avons le plaisir de vous inviter à une cérémonie mémorielle d'importance : l'inauguration de la plaque commémorative du pont Ange Papineschi.

Comme nous l'avions évoqué dans l'Écho des Gorges n°79, Ange Papineschi est un véritable héros local. Maître d'œuvre et responsable sur le chantier du nouveau pont, il a œuvré avec un courage exemplaire les 21 et 28 juillet 1944, aux côtés de plusieurs habitants de notre village, pour la libération de jeunes partis pour le STO lors d'une rafle Allemande. Un acte de bravoure qui a profondément marqué notre mémoire collective. Par la suite, il reçut la Médaille de la Résistance et est inscrit au tableau des bienfaiteurs de notre commune.

Dans le cadre des commémorations de la Seconde Guerre mondiale, un travail de mémoire est entrepris. C'est pourquoi une plaque commémorative en l'honneur d'Ange Papineschi sera apposée sur le pont de la RD 1532, à la construction duquel il a tant contribué.

La plaque elle-même est réalisée par Anne-Sophie Faggion, formatrice de «Bulles de Granite», qui propose des formations de gravure sur marbre dans son atelier de Cognin-les-Gorges.

Cela a également été l'occasion de réaliser un travail remarquable par les élèves de l'école de Cognin-les-Gorges.(document ci dessous)

Nous tenons à les féliciter.

Nous vous attendons pour ce temps mémoriel spécial, qui se tiendra le **Mardi 29 Juillet 2025 à 8h30** au désormais «Pont Ange Papineschi». Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des commémorations du 29 juillet 1944, qui se poursuivront ensuite à Mallevall-en-Vercors.

Votre présence sera un témoignage précieux de reconnaissance envers Ange Papineschi et de l'importance de préserver la mémoire de ces moments décisifs de notre histoire.

ANGE FLORENTIN PAPINESCHI

Papi a construit le pont du Nan si beau. Sur une des pierres du pont sera gravé son nom.



Le 6 avril 1949, lors de la remise de médaille par Marcel Dotin à Ange Papineschi



Il est connu pour avoir sauvé sa sœur Blandine des débris d'un immeuble effondré. Il reçoit une médaille d'argent et une autre de bronze pour acte de courage et de dévouement.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il vivait à Cognin-Les-Gorges, il sauve un soldat allemand blessé, ce qui lui permet plus tard de sauver 13 jeunes du S.T.O. Pour ses actes héroïques et de résistance, il reçoit en 1949 la Médaille d'argent première classe. Ange Papineschi repose au cimetière de Cognin-Les-Gorges et est inscrit au tableau d'honneur de la commune.

Carte d'identité

Nom : Papineschi
Prénom : Florentin
Naissance : 19/04/1887
Lieu de naissance : Sète 34200
Pseudonyme : papi
Métier : entrepreneur de maçonnerie
Sexe : masculin
Décès : après le 06/04/1948

Du bac à traile aux deux Ponts de Trellins

De tous temps il y a eu des échanges entre la rive droite et la rive gauche de l'Isère.

Au moyen-âge, seuls quatre ponts franchissaient l'Isère : un à Goncelin, deux à Grenoble et un à Romans.

Il fallait donc trouver et installer un moyen facile à mettre en œuvre et pour un coût relativement faible. Les bacs à traile vont donc se révéler comme le meilleur compromis pour franchir la rivière.

La traile était ce gros câble en corde de chanvre tendu entre les deux rives, sur lequel était relié le bac. C'est le courant qui venant frapper l'embarcation placée en oblique, permettait le déplacement d'une rive à l'autre, sans rames ni moteur. La vitesse choisie pour la traversée était déterminée selon l'angle d'inclinaison de l'embarcation par rapport au courant.

Au 14^{ème} siècle on note la présence d'un bac entre les communes voisines d'Izeron et Saint-Sauveur et un autre à Beauvoir.

Nous n'avons pas d'informations sur l'apparition du bac à traile entre Cognin et Vinay mais on sait qu'il existe bien une liaison entre nos deux communes. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle le seul moyen de franchir les 60m qui sépare les deux rives se faisait donc par ce moyen.

En 1904 commence la construction d'un pont suspendu, et son ouverture à la circulation se fait en 1906.

On note un accident mortel lors de l'inauguration du pont de Trellins (28/10/1906).

« On venait de fêter la pose du plancher du pont. En traversant pour rentrer, trois ouvriers glissèrent entre les travées vers la pile de la rive gauche et

chutèrent sur quarante mètres ».

Ce nouveau pont est alors une véritable aventure pour qui ose emprunter l'ouvrage.

En effet le tablier qui mesure environ 204 mètres de long est réalisé en structure acier supportant un plancher composé d'épais bastings ajourés laissant entrevoir l'Isère située environ 40 mètres plus bas. Durant la Seconde Guerre Mondiale le pont est détruit, comme l'ensemble des ponts sur l'Isère afin de stopper la progression de l'armée allemande vers le Vercors.

Il sera rapidement reconstruit après la guerre avec des matériaux de fortunes.

Ce dernier sera en service jusqu'en 1986, date à laquelle un nouveau pont répondant aux nouveaux besoins vient prendre le relais.

Réalisé par les entreprises Dragages et Travaux Publics et Pascal, il serait un des premiers ponts en arc de béton armé construit en France suivant la technique de l'encorbellement à partir des massifs de rive avec haubanage provisoire de l'arc.

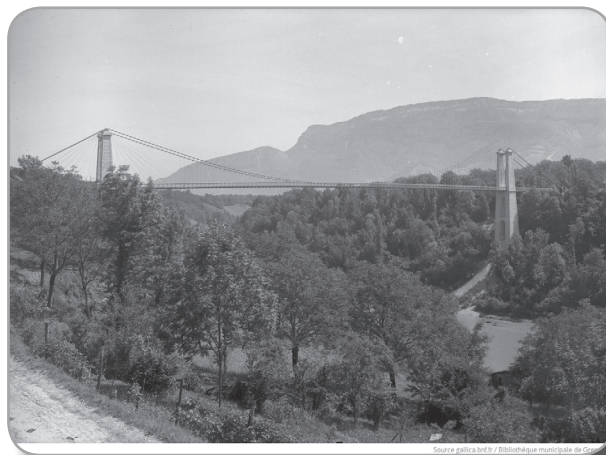
Le tablier en béton précontraint a été mis en place en utilisant la méthode du poussage depuis la rive gauche de l'Isère.

Ce nouveau pont dont la construction est voulue et financée par le Département sera suivie dans sa réalisation par la Direction Départementale de l'Équipement.

L'ouvrage mesure environ 235 mètres reposant sur une arche d'une portée de 134 mètres et surplombe l'Isère d'environ 45 mètres, il est inauguré le 7 Novembre 1986.

Le tablier de l'ancien pont a été démonté en 2009 et il ne subsiste de ce dernier que les deux piles en pierre qui témoignent de cet ouvrage du passé.





CEREMONIE DU 8 MAI

Mercredi 8 mai à 11 heures, a été commémoré le 80ème anniversaire de l'Armistice de la seconde guerre mondiale.

La cérémonie s'est déroulée sous l'autorité de Monsieur Patrice Ferrouillat, maire de la commune de Cognin-les-Gorges, accompagné des ses adjoints, des conseillers municipaux, en présence de nombreux habitants et enfants de la commune. Le message de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre a été remarquablement lu par Alice, enfant de la commune.

Après l'allocution du Maire, le message de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de la Mémoire a été lu. L'appel aux Morts de la commune lors des deux guerres mondiales a été fait. Une gerbe a été déposée par le maire au pied du monument aux Morts. Il était accompagné des enfants de la commune qui y ont déposé chacun une rose.

Après la sonnerie aux Morts une minute de silence a été respectée et elle a pris fin avec la Marseillaise. A la fin de la cérémonie les habitants ont partagé le verre de l'amitié préparé par nos commerçants.

AMENAGEMENT CIMETIERE

Le lancement de travaux significatifs au sein de notre cimetière communal sera effectif cet automne. Ces aménagements, sont inscrits dans notre programme triennal d'entretien des bâtiments communaux.

Ce projet vise à améliorer et embellir ce lieu de recueillement essentiel pour nos familles.

Plusieurs améliorations sont prévues pour rendre cet espace plus serein, plus agréable et fonctionnel:

- Une zone d'accueil sera aménagée, et spécialement conçu pour les cérémonies d'enterrement. Elle sera agrémentée de végétation et de bancs, offrant un espace d'attente et de recueillement plus confortable.
- L'ossuaire communal bénéficiera d'une mise en valeur qualitative et plus respectueuse, assurant une meilleure identification et un aménagement plus digne.
- Autour du columbarium, le mur servira de support à un jasmin, et des espaces verts type

haie d'ifs seront créés de part et d'autre pour apporter davantage d'intimité,

- Le robinet de puisage sera déplacé au plus proche de l'entrée, cela dans le but de supprimer les allées et venues proche du columbarium et limiter le piétinement de l'ossuaire.

Un Partenariat Local

Ces opérations de VRD et paysage sont confiées à l'entreprise locale «Bruno Nicoud Paysage» de Beaulieu pour un montant de 8900€ TTC.

Les travaux de marbrerie seront confiés à l'entreprise Vitaloni de Vinay pour un montant de 4500€ TTC.

Le montant total de ces aménagements s'élève à environ 13400 euros TTC subventionnés par le Département de l'Isère à hauteur de 50%.

Ces deux entreprises du territoire sont reconnues pour leur savoir-faire.

EXPO PHOTOS

Ce vendredi 13 juin, de nouvelles photographies ont embelli les ruelles de Cognin-les-Gorges.

Cette année pour la 5ème édition, de nombreux amateurs petits et grands ont photographié avec passion et goût, les portes, fenêtres, escaliers et portails de notre village, selon le thème 2025.

Les sélections se sont déroulées au mois de mai. La mairie a reçu plus d'une centaine de photographies pour une quinzaine de participants.

Le choix a été difficile compte tenu des belles réalisations que nous avons reçues. Aussi, toutes les photographies ont été visionnées sans le nom de la personne qui l'avait prise, afin de faire un choix équitable.

26 photographies ont été imprimées par l'entreprise Savigny de Vinay.

Une nouveauté pour cette année: nous avons fait réaliser 3 triptyques afin d'exposer plus de photographies.

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir les photographies des anciennes éditions dans le parc St Joseph.

Un apéritif sera offert par la commune le 5 juillet 25 à 18h30 au parc saint Joseph afin d'échanger avec les photographes.

Nous vous souhaitons une très belle balade haute en couleurs à travers cette nouvelle exposition !

« La photographie est un doux roman inspiré des images de la vie »

KERMESSE



KERMESSE
2025
Dimanche 29 juin
À COGNIN, SOUS LE CHAPITEAU
OUVERT À TOUS, VENEZ NOMBREUX !
AU PROGRAMME
11H CHANTS DES ENFANTS
Écoles de Rovon et Cognin
EXPOSITIONS
"La classe dehors" et les créations de l'année
Écoles de St Gervais et Cognin
12H BARBECUE
Viande de la ferme Rossat - St Vérand
13H OUVERTURE DES STANDS
Jeux 100% gagnants, maquillage, animations, tombola ...
Buvette et restauration sur place
Infos : lesoudesecoles@hotmail.com / 06 03 94 60 86

Le Foyer Rural se prépare pour un été festif à Cognin-les-Gorges !

Le vendredi 20 juin, pour la rentrée du Foyer Rural l'équipe avait convié les habitants du village afin de partager un moment convivial avec un repas partagés apporté par chacun des participants et l'apéritif offert par l'association.



Le chapiteau a été installé dans la matinée du 21 juin. Le bureau remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à son montage.



Le Foyer Rural souhaite toutefois rappeler que le chapiteau n'est pas une aire de jeux, notamment pour les enfants et les adolescents du village. Il est strictement interdit de se balancer ou de jouer avec les cordes du chapiteau car cela représente un danger. Merci à tous pour votre compréhension.

Les animations phares de l'été seront de retour sous le chapiteau,

Le traditionnel repas moules-frites aura lieu le 13 juillet à partir de 19h30.

Des flyers, accompagnés, d'un bon de réservation ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Ils sont également disponibles au Bachop Bar et à l'épicerie du village.

Les bons de réservation sont à retourner uniquement à l'épicerie ou au Bachop Bar avant le 6 juillet, accompagnés d'un chèque à l'ordre du Foyer Rural ou en espèces.

La Vogue fera son grand retour le week-end des 1er, 2 et 3 août 2025, avec de nombreuses animations tout au long du week-end :

Vendredi soir : Soirée Blind Test et Karaoké

Samedi :

- Challenge Vincent Simoens : concours de pétanque en doublette
- Bal mousse Kids à 16h
- Bal des jeunes en soirée

Dimanche :

- Grand vide-greniers organisé par l'Association de pêche de Cognin-les-Gorges
- Repas ravioles
- Feu d'artifice offert par la municipalité, suivi d'un bal populaire

Durant le week-end, retrouvez également le ventrigrisse et des jeux gonflables pour les enfants le samedi et le dimanche après-midi. La buvette et le snack du Foyer Rural seront ouverts les 3 jours.

Le programme détaillé du week-end sera prochainement diffusé sur les réseaux sociaux du Foyer Rural (Facebook et Instagram) ainsi que sous forme d'affiches et de flyers.

Vous souhaitez participer à l'organisation de ces événements ?

Nous sera ravi d'accueillir de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à vous manifester !

Le Foyer Rural se réjouit de retrouver les habitants de la commune et des environs pour partager ensemble un été placé sous le signe de la convivialité et de la fête !

AAPPMA



L'AAPPMA toujours en pleine activité.

Tous les projets de l'AAPPMA sont en train de se réaliser : alors que les 4 lâchers de truites surdensitaires ont eu lieu, les APN se poursuivent avec de nombreux enfants et ados motivés (17/18 présents à chaque atelier) encadrés par 7/8 Bénévoles Animateurs... Pour le 7ème APN, le samedi 28 juin, nous prévoyons une vingtaine de jeunes pêcheurs pour une sortie pêche au coup et à la carpe à l'étang de Varacieux.

L'AAPPMA prépare bien sûr sa Fête de la Pêche et son 7ème Vide greniers qui se dérouleront le dimanche 3 août durant la Fête du Village... Au programme : pêche à la truite dans la fontaine (truites venant de St Martin

en Vercors), tombola avec de nombreux lots, stand AAPPMA et stand APN avec simulateur de pêche. Pour le Vide Grenier, il reste encore quelques places sur la place de la Fontaine et devant la Mairie !

Nous attendons donc beaucoup de monde en perspective pour que notre Fête du Village organisée conjointement avec le Foyer Rural de Cognin-les-Gorges soit une belle réussite.



UN PETIT CREUX....

06 45 42 30 83

NOS PIZZAS

FROMAGE	
1 fromage au choix.....	8.00€
PRINCESSE	
jambon, fromage.....	8.50€
PARISIENNE	
jambon, champignons, fromage.....	9.00€
ANCHOIS	
anchois, fromage.....	9.00€
ITALIENNE	
mozzarella, champignons, speck.....	10.00€
CHORIZO	
chorizo, champignons, fromage.....	10.00€
FLAMMENKUCHE	
crème, lardons, oignons, fromage.....	9.00€
JARDINADE	
cœurs d'artichauts, lardons, champignons, fromage.....	10.00€
MAMA	
mozzarella, chèvre, bleu, emmental.....	10.50€
MERGUEZ	
merguez, champignons, fromage.....	10.00€
KEBAB	
viande kebab, fromage.....	11.00€
MONTAGNARDE	
reblochon, pommes de terre, lardons, crème, fromage.....	12.00€
NORVÉGIENNE	
saumon, crème, fromage.....	12.00€
RAVIOLE	
ravioles, crème, fromage.....	11.00€
TEXANE	
viande hachée, œuf, champignons, fromage.....	12.00€
VINOISE	
poudre de noix, bleu, lardons, fromage.....	12.00€

Ingrédients supplémentaires de 0,50 € à 1€ - Toutes nos pizzas peuvent être réalisées en calzone

MERCREDI ET VENDREDI SOIR

T'AS FAIM, T'AS SOIF, T'AS

**TOUS LES MIDIS (SAUF LUNDI),
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE SOIR**



LE TRADI :
Boeuf, cheddar, tomate,
sauce burger.....

9.00€

LE COCOTTE :
Poulet, cheddar, tomate,
sauce bourguignonne.....

9.00€

LE VERCORS :
Boeuf, bacon grillé, bleu du
Vercors, tomate, sauce
burger.....

10.00€

BARQUETTE DE FRITES.....

3.00€

AU CASSE-CROÛTE



LE CLASSIQUE
Jambon,
tomate, mozza.....

7.00€

LE FROMAGE
Pesto, chèvre, tomate,
mozza.....

7.00€

LE POULET
Poulet, tomate, mozza.....

7.00€

LE KEBAB
Kebab, sauce nacho cheese,
tomate, mozza.....

7.00€



SALADE CESAR
Salade, tomate, poulet
pané, sauce cesar.....

7.00€

SALADE CAMPAGNARDE
Salade, tomate, emmental,
jambon cru, œuf, croûtons.....

7.00€



TACOS KEBAB
Viande Kebab, pommes de
terre, mozza, sauce pita
kebab.....

7.00€

TACOS POULET
Poulet, pommes de
terre, mozza, sauce nacho
cheese.....

7.00€

SUR LE PARKING DE L'EPICERIE DE COGNIN-LES-GORGES



Canette 33cl Coca, Fanta, Orangina, Oasis, Lipton, Perrier..

2.00€

Cristalline 50cl.

1.20€

LEFFE 25cl....

3.00€

HEINEKEN 25cl..

3.00€

DESPERADO 25cl..

3.50€

ROSE VENTOUX 75cl

10.00€

JEU

Solutions dans le prochain numéro

ANGLO-NORMANDE FACE À QUIBERON	ÎLE DE CHARENTE COMBATTI- RENT	VOLAILE	ÎLE DE VENDEE GÉNÉRAL SUDISTE	BRAVA	PAYS MAGIQUE VOISINE D'OLÉRON
ARTÈRE SCÈNE		SANS PARTI RISQUES		ÎLE DU MORBIHAN SIÈGE	
FOURRURE CHARO- GNARD			VOISINE DE HOËDIC SALLE OBSCUR	POLICE SECRÈTE INTER- JECTION	JEUNE
		GRAND PAYS DOULEUR			
ÎLE LA PLUS À L'OUEST DU CONTI- NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ÉLECTRIQUE	ALTER- NATIVE GROS TITRES
				PERSONNEL	MÉPRISENT
EXPLOSIF GUITARE INDIENNE		ÎLES DE LA MÉDITER- RANÉE ASSEMBLER			USÉE
		ÎLE DU FINISTÈRE ORDINATEUR			
RELIE L'ÎLE DE RÉ AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIÈCE DE CHARRUE BAIE	
			DONNE LE TON		ABSORBÉ
FACE À LA POINTE DU RAZ ENDUIT		SANS GRAVITÉ AVANT LE VERBE			
			CITÉ ENGLOUTIE		NÉGATION
REPENTIR				GREFFE	

Tarte aux myrtilles*Recette de Bernadette CLEMENT***Ingrédients pour 1 tarte :**

1 jaune d'oeuf
 2 cuillères à soupe de sucre en poudre
 1 pincée de sel fin
 125g de farine
 60g de beurre
 500g de myrtilles

**Préparation :**

- Mélanger dans un saladier, le jaune d'oeuf, le sucre en poudre et le sel fin.
- Ajouter la farine, émietter du bout des doigts de façon à obtenir un sable grossier.
- Poser dessus le beurre préalablement ramolli et pétrir l'ensemble pour former une boule de pâte souple et non collante.
- Beurrer un moule à tarte. Etaler la pâte et fonder le moule, piquer la pâte avec une fourchette.
- Garnir la tarte d'une épaisse couche de myrtilles et saupoudrer de sucre généreusement.
- Enfourner à 180° pendant 30 minutes.
- Quand les bords de la tarte sont bruns, elle est prête !

si vous utilisez des myrtilles sauvages, les passer rapidement sous un filet d'eau fraîche pour les rincer.

**Beignets de myrtilles***Recette de Bernadette CLEMENT***Ingrédients:**

250g de farine
 1/2 cuillère à café de sel
 5 cl d'huile
 1 oeuf
 4 cl de bière blonde
 2 blancs d'oeufs battus en neige
 500g de myrtilles

**Préparation :**

- Mettre la farine dans un saladier, ajouter le sel, l'huile, 1 oeuf entier et la bière.
- Mélanger jusqu'à obtenir un ensemble bien homogène.
- Monter les 2 blancs d'oeufs en neige.
- En soulevant la pâte avec une cuillère en bois y ajouter les blancs en neige puis incorporer délicatement les myrtilles dans la pâte à beignets (mettez-en autant que la pâte peut en absorber).
- Dans une grande poêle, mettre à chauffer de l'huile pour y plonger de grosses cuillères de pâte aux myrtilles.
- Egoutter les beignets sur du papier absorbant et les saupoudrer de sucre
- Il ne reste plus qu'à déguster!



☎ 06.28.56.85.04



charlottebonnin



Charlotte coiffure à domicile

📍 cognin les gorges et environ

✂ Coiffure à domicile ✂

Tarifs :

Shampooing brushing 20/30€

Shampooing coupe brushing 30/40€

Shampooing coupe couleur brushing 60/70€

Shampooing coupe mèches brushing 100/130€

Shampooing permanente coupe brushing 70/80€

Lissage brésilien 120/180€

Coupe homme 20€

Soins botox 80/100€

Tunior jusqu'à 10 ans 15€

Soins offert pour toutes prestations

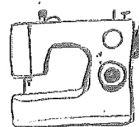
Un supplément peut être appliqué selon la longueur et l'épaisseur des cheveux



Les Aiguilles du Nan RETOUCHES COUTURE



Ne jetez pas vos vêtements, venez les faire réparer !



- Ourlets, réparation déchirure, fermeture éclair, reprises en tous genre, doublure, etc.
- Création rideaux, vêtements en sur-mesure, corseterie.
- Cours de couture, tricot, crochet, broderie.
- Initiation au filage de la laine.



Réparation du cuir :

- Réparations fauteuil, ceinture.
- Création étuis, petite maroquinerie.



CONTACT :
06 98 92 65 49
à domicile ou au
20 Chemin des Verneux
38470 Cognin les Gorges

Les Aiguilles du Nan sont à votre service !
N'hésitez pas à nous contacter pour votre projet couture.

✉ lesaiguillesdunan@gmail.com

SOPHROLOGIE




AURELIE GUIGNIER
SOPHROLOGUE ei

En toute simplicité, apprenez à relever les défis du quotidien.

Certifiée RNCP
Secteur Sud-Grésivaudan
Ou en visioconférence
0766453727
aurelieguignier.sophrologue@gmail.com
<https://aurelie-sophro-isere.fr>

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile sur
RDV

Carine JANNON
Crystel VALENTIN
Jean-François OFFRET
06.31.63.53.41

ART FLORAL

GRAVEUR



Anne-Sophie Faggion
Graveur sur pierre
bulles.de.granite@gmail.com
06 32 40 75 20
www.bulles-de-granite.com



Retrouvez moi facilement sur **Le lien local** com

Isère Drôme Royans Vercors
Rhône Alpes

Ateliers floraux | Créations

L'Atelier de Dame Nature



À Cognin-les-Gorges
Emeline : 07 82 81 02 03



[l_atelier_de_dame_nature](https://www.instagram.com/l_atelier_de_dame_nature)

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer.
Un anniversaire, une soirée entre amies, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous...
Pensez à

L'Atelier de Dame Nature

Découvrez mon univers végétal et bucolique à travers mes créations.

Au plaisir de créer avec/pour vous

Emeline

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Vanessa REBBOAH
Assistante Maternelle Agréée

06 43 35 17 99

199 Rue St Joseph - 38470 Cognin-les-Gorges

MME GASCON LYDIE
Assistante maternelle agréée

273 rue Chaponnière
38470 Cognin-les-gorges
06 49 54 54 34

**MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES**

« La danse des petits pieds »
de Cognin-les-Gorges.

Céline LEROY : 06 82 06 83 50
Charlène BERRUYER : 06 10 90 25 06
Céline BLAIN : 06 89 42 18 09
ladansedespetitspieds@hotmail.com

CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENTS

La Vie comme un jardin

Des extérieurs et intérieurs ressourçant



CONSEILS
EN CRÉATION
ET ENTRETIEN DE
JARDINS NATURELS



ACCOMPAGNEMENT
AU TRI
ET RANGEMENT

UN JARDIN QUI VOUS
CORRESPOND
ADAPTE À VOTRE TERRAIN ET
EN HARMONIE AVEC LA NATURE

UN ESPACE DÉSENCOMBÉ
AU SERVICE
DE VOTRE BIEN-ÊTRE

06/51/86/46/77

celine@laviecommeunjardin.fr Céline Creupelandt La Vie comme un Jardin

Des conseils et accompagnements
prenant soin de chez vous et de vous

Céline CREUPELANDT Entrepreneur en contrat CAPE chez SASCOOP 3815
Siret 42404782700045 88 rue Anatole France 38100 Grenoble

COMMERCANTS

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

**BACHOP'S
BAR**

04-76-38-94-70

Bachops-bar@hotmail.com



Bachop's Bar

17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges

PRODUITS REGIONAUX

LA FERME RODET
38470 Cognin-les-Gorges

☎ 06 70 27 80 21
06 23 97 00 29
ent.rodet@gmail.com



VENTE DIRECTE

Noix et huile de noix
Viande de bœuf et de veau
Fromage de chèvre

Épicerie de Cognin Les Gorges

— 04.76.64.19.06 —

Fournier Fabien
Portable 06.45.42.30.83
Facebook Épicerie de cognin

TRAITEUR

LAURENT VOIRON TRAITEUR
PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière
38470 COGNIN LES GORGES
Tel: 06 19 54 48 65
04 76 36 19 78

Mail: voiron.traiteur@hotmail.fr



TOUT REPAS
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

FERME DE LA TRAINIÈRE



VENTE EN DIRECT :
VIANDE DE BŒUF ET VEAU
NOIX ET HUILE DE NOIX

SUR COMMANDE UNIQUEMENT,
DEMANDE D'INSCRIPTION PAR MAIL :

FERMEDELATRAINIERE@LAVACHE.COM

93 RUE DE LA TRAINIÈRE
COGNIN LES GORGES

FRANÇOIS GRANNEC 06 58 69 03 99



Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

isabelle.veyret38@gmail.com ou
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

COMMUNIQUE PROJET ANTENNE TELEPHONIQUE

Une pétition circule pour demander une modification du projet d'implantation d'une antenne de téléphonie sur le chemin des Petits Dîmes.

Ce projet d'implantation répondait à une couverture de zones très mal desservies pour l'opérateur concerné. La commune de Cognin-les-Gorges tient à rappeler qu'elle a publié sur trois médias différents le dossier d'information sur l'installation d'une antenne de téléphonie :

- dans le journal communal « L'Echo des Gorges n°79 » de Juin Juillet 2024
- sur la page Facebook de la commune lors d'une publication du 4 juillet 2024
- sur le site web de la commune à partir de la même date où le dossier d'information pouvait être téléchargé intégralement.

Le dossier d'information était consultable et présentait le projet dans les moindres détails (lieu d'implantation, plan de l'antenne, configuration technique).

En l'absence de retour, suite à cette information, la commune a délibéré lors du Conseil municipal du 20 novembre 2024 pour acter le contrat de mise à

disposition d'un terrain avec la société TOTEM (filiale d'Orange), afin de d'installer une antenne de téléphonie au lieu dit Les Seillières. Cette délibération a été mentionnée dans L'Echo des Gorges n°81 distribué en décembre 2024.

La société TOTEM a déposé une déclaration de travaux préalable qui a reçu un avis favorable de la commune. L'arrêté de la DP 0381172410024 était consultable en Mairie et a été transmise au contrôle de légalité le 23 Janvier 2025.

Des habitants ont intenté un recours gracieux daté du 7 avril 2025 contre cette déclaration préalable. La commune les a informés par un courrier du 13 mai qu'elle ne pouvait pas répondre favorablement à leur demande de recours gracieux, cette décision n'étant entachée selon la commune, d'aucune irrégularité.

Dans la situation actuelle, la commune signale qu'elle ne peut pas revenir sur le contrat qu'elle a signé avec TOTEM pour la mise à disposition du terrain, ni sur l'autorisation de travaux délivrée conformément aux règles en vigueur.

INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Du mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermeture du 21 juillet 2025 au 10 août 2025

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Fermeture du 5 au 14 juillet et

du 28 juillet au 17 Aout

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Fermeture du 4 août 2025 au 25 août 2025

Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Contact Paroisse

Marie-Pierre VEYRET : 04 76 38 54 12
(répondeur) ou 07 87 66 15 53.

<https://stjoseph2rives.webador.fr>

Horaires d'ouverture déchèterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi

9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et jeudi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

ETAT CIVIL

Jean-Paul REYNAUD-DULAURIER le
23 Juin 2025, Place de la Fontaine



DEGES

Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les prochaines parutions du journal
isabelle.veyret38@gmail.com
ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges, paraîtra en SEPTEMBRE 2025.
Professionnels, Particuliers, Associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le 14 SEPTEMBRE 2025

L'écho des Gorges
Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cognin-les-Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr
Directeur de Publication
Patrice FERROUILLAT
Rédacteur en Chef
Sophie BOREL
Illustration, photos
Isabelle VEYRET,
Geoffrey GIRARD,
Service Communication
Yolaine WINGERTER
Comité de Rédaction
Sophie BOREL,
Julien DOLIN
Geoffrey GIRARD
Valérie SIMOENS
Bernard TARRADE
Nathalie VEHIER
Isabelle VEYRET
Marie-Pierre VEYRET
Ont participé à ce numéro
Les associations de Cognin-les-Gorges,
Ne pas jeter sur la voie publique
Tirage à 400 exemplaires.